



II CONFÉRENCE INTERNATIONALE De JUSTICE JUVÉNILE

24 et 25 octobre 2006 Bruxelles, Belgique

*La Justice Juvénile en Europe: un cadre
pour l'intégration.*

PRESENTATION

L'**Observatoire International de Justice Juvénile** a pour objectif depuis sa création de rendre l'opinion publique plus informée, plus consciente et plus exigeante concernant les droits des mineurs et en particuliers les mineurs en conflit avec la loi.

Tous les deux ans, l'OIJJ organise une **Conférence Internationale** afin de permettre la rencontre de professionnels, de membres d'organismes publiques et d'institutions ainsi que des universitaires, poursuivant le même objectif : développer une JUSTICE JUVENILE GLOBALE ET SANS FRONTIERE.

La première Conférence Internationale qui s'est déroulé à Salamanque (Espagne) en octobre 2004, ayant pour thème "*La Justice Juvénile et la Prévention de la Délinquance dans un monde globalisé*", a rendu possible la participation de plus de 300 personnes provenant de 30 pays différents. Cet événement a favorisé la création de débats et a permis l'analyse de distinctes stratégies de prévention de la délinquance juvénile, ainsi que de récentes évolutions des systèmes de justice du mineur dans le monde entier.

Afin de poursuivre les avancées obtenues à Salamanque 2004, l'Observatoire International de Justice Juvénile, organisme appartenant à la Fondation Diagrama, a collaboré à l'élaboration d'un Avis sur la "*La prévention de la délinquance juvénile, les modes de traitement de la délinquance juvénile et le rôle de la justice des mineurs dans l'Union Européenne*", présenté au Comité Economique et Social Européen (CESE), par Mr. José Maria Zufiaur, Président du Comité de Suivi d'Amérique Latine et Conseiller du CESE.

Dans ces conditions, la **II Conférence Internationale** de l'Observatoire International de Justice Juvénile aura lieu à Bruxelles (Belgique) le 24 et 25 octobre 2006.

Le thème de cette nouvelle édition est né de la volonté de promouvoir une réflexion sur l'harmonisation des législations, ainsi que sur la création de lignes d'action communes en terme de politique de prévention, d'insertion et d'approche de la délinquance juvénile.

@ bruxelles2006@oijj.org

